



# Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint / partenaire de PACS <sup>(1)</sup>

Document à saisir directement et imprimer avant signature. Vous pouvez aussi l'imprimer vierge et le remplir manuellement.

## ➤ Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

déclare sous ma responsabilité, avoir informé mon conjoint/ partenaire de PACS

Madame,      Monsieur, (cocher la case)

NOM :

Prénom :

avec lequel/laquelle je suis marié(e) sans contrat <sup>(2)</sup> ou bien avec un contrat qui prévoit des biens communs aux conjoints, ou pacsé(e), sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à

le

Signature (de la personne immatriculée)

### ➤ (1) Article L526-4 du code du commerce

Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel (Répertoire des Métiers ou/et Registre du Commerce et des Sociétés) la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

L'article R123-121-1 précise les modalités d'application du présent article (cf. attestation bourgogne FC)

### ➤ (2) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.